



Rapport de la commission financière au Conseil général concernant le budget 2010

Monsieur le Président, Mesdames, Messieurs,

La commission financière s'est réunie les 29 octobre, 4 et 5 novembre 2009 pour examiner le budget 2010, ainsi que le 19 novembre pour adopter son rapport.

Séance du 29 octobre 2009

Présences : 9 commissaires, 2 conseillers communaux (C. Häsler et M. Droguett) ainsi que P. Martinelli, chef du Service des finances et du personnel.

Excusés : G. Santschi et P. Zbinden.

Lors de cette première séance, certains commissaires ont regretté de ne pas avoir reçu à temps les documents pourtant envoyés vendredi 23 octobre en courrier A. Les commentaires relatifs au budget nous sont distribués en début de séance.

C. Dubois a été désigné président, A. Perez-Graber, vice-présidente et G. Santschi, rapporteur. Etant donné l'absence de G. Santschi, c'est A. Perez-Graber qui fera le procès-verbal de cette séance.

Dans son introduction générale, le Conseil communal, par C. Häsler fait les remarques suivantes :

- Au vu de l'évolution de la conjoncture, le Conseil communal est satisfait du budget 2010 qui présente un déficit de CHF 446'735.-.
- Les salaires seront maintenus au niveau de 2009 malgré une inflation négative de probablement -0,8% par rapport à novembre 2008. Le maintien des salaires alors que l'inflation est négative correspond à une augmentation du pouvoir d'achat.
- Les cotisations à la caisse de pension de l'état seront augmentées, elles passeront de 8,5% à 8,7% pour les employés et de 10,5 à 12% pour les employeurs. Soit une augmentation de 0,2% pour les premiers et de 1,5% pour les seconds.
- Les Biens Services Marchandises sont maîtrisés, CHF 1'000'000 de moins par rapport au budget 2009 et CHF 700'000 de plus qu'au budget 2008.
- Les amortissements sont à la baisse par rapport aux années 2007 et 2008 où il avait été procédé à des amortissements complémentaires.
- Le poids de la dette est en diminution, les intérêts passifs se montent à CHF 3'335'000 en 2010 alors qu'ils étaient de CHF 4'434'000 en 2008.
- Les reports de charges sur les communes souhaités par le Conseil d'Etat ne sont pas pris en compte dans ce budget puisque le Grand Conseil ne s'est pas encore prononcé. Les effets seraient d'environ CHF 375'000.- pour notre commune en 2010 et de CHF 750'000.- en 2011.

- L'impôt : l'évolution de la taxation des personnes physiques est suivie tous les mois. Elle est stable. Pour les personnes morales on s'attend à une diminution de 40% par rapport à 2008.

Lors de la discussion, il est confirmé que le budget 2009 devrait être tenu et que le budget 2010 est cohérent et assez bon en comparaison avec les autres collectivités publiques.

Le dicastère de M. Droguett est passé en revue.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
30	FINANCES	
3001	ADMINISTRATION DES FINANCES	
300136	SUBVENTIONS ACCORDEES	
300136.365.05	ASSOCIATIONS 3EME AGE	Il s'agit principalement du Club des loisirs, le Conseil loclois du 3 ^{ème} âge, l'AVIVO et de la prise en charge des locations de salles.
300136.365.12	CORPS DE MUSIQUE	Il s'agit des fanfares La Sociale et La Militaire.
300136.365.17	SOCIETES CULTURELLES	Subventions accordées à La Lanterne magique, la prise en charge des loyers pour La Grange, la Ludothèque.
300136.365.21	SUBVENTIONS ET DONS DIVERS	Regroupe Cololocle, les Ecolades et le Jeûne Fédéral.
31	MUSEES ET TOURISME	
3100	SECRETARIAT DES MUSEES ET TOURISME	
310031	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
310031.316.35	LOCATION TRAIN TOURISTIQUE UNESCO	Le petit train a eu beaucoup de succès, les recettes sont reversées à Tourisme Neuchâtelois. A ce propos, le Conseil d'Etat va diminuer, voire supprimer sa subvention à Tourisme Neuchâtelois.
3101	MUSEE DU CHATEAU DES MONTS	L'expo au Musée d'horlogerie est un succès avec plus de 18'000 visiteurs. Le poste de conservateur sera mis au concours en novembre, le choix effectué en décembre et l'entrée en fonction si possible au 1 ^{er} avril 2010.
310130	CHARGES DE PERSONNEL	
310130.301.00	TRAITEMENT DU PERSONNEL	Sont compris les salaires des concierges d'où l'augmentation du poste
310131.314.01	ENTRETIEN DU BATIMENT ET PARC	FRS 12'000.- pour une fraise à neige.
310236.365.25	PART SUR LES ENTREES	10% des entrées reviennent au musée.
32	BIBLIOTHEQUES	
3201	BIBLIOTHEQUE DE LA VILLE	
320130	CHARGES DE PERSONNEL	

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
320130.301.04	TRAITEMENT DES APPRENTIS	Un nouveau poste est créé pour un apprenti en information documentaire.
320131	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
320131.318.12	TRAVAUX DE TIERS	Il s'agit de la mise en place d'une signalisation au service du prêt et de la création d'un nouveau logo.
3202	BIBLIOTHEQUE DES JEUNES	
320231	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
320231.313.32	MATERIEL D'ANIMATION	La bibliothèque fête ses 40 ans en 2010.
320231.319.04	COTISATIONS	Cotisations à des associations de bibliothèques.
44	ACTIONS SOCIALES	A la question d'un commissaire s'inquiétant des bruits concernant le « tourisme des cas sociaux », il est répondu que le nombre de dossiers est stable. Soit 324 au Locle.
440131	CHARGES DE PERSONNEL	
440131.318.00	HONORAIRES	Chaque téléphone à un avocat est facturé.
4402	PARTICIPATION AUX INSTITUTIONS SOCIALES	
440236	SUBVENTIONS ACCORDEES	
440236.361.11	PROGRAMME D'INSERTION	Il s'agit du programme proposé par le canton.
440236.361.13	ALLOCATIONS FAMILIALES	La réduction de ce poste est due à une mauvaise estimation du budget 2009.
60	POLICE – CONTRÔLE DES HABITANTS	
6005	OFFICE DU TRAVAIL	
600536	SUBVENTIONS ACCORDEES	
600536.366.07	ATTRIBUTION PROVISION MESURES D'INTEGRATION PROFESSIONNELLE	Une somme de CHF 900'000.- a été attribuée à ce fonds en 2008 mais il ne sera pas nécessaire de toucher à cette provision en 2010.

Le dicastère de M. C. Häslar est passé en revue.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
30	FINANCES	
3001	ADMINISTRATION DES FINANCES	
300131	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
300131.316.23	SOLDE ANCIEN LEASING	Solde de tous les comptes en attendant les effets de la procédure judiciaire.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
300131.318.66	FRAIS ENCAISSEMENT DES CARTES DE CREDIT	Pour l'encaissement, notamment des cartes journalières des CFF à l'aide de cartes de crédit.
300132	INTERETS PASSIFS	
300132.322.05 300132.322.13 300132.322.19 300132.322.31		Plusieurs prêts arrivent à échéance en 2010. Certains seront renouvelés, en espérant bénéficier d'un taux inférieur.
300133	AMORTISSEMENT	
300133.330.04	TAXATION TARDIVE PERSONNES MORALES	Restitution aux personnes morales qui auraient trop payé en 2009.
300140	IMPOTS	
300140.400.00	REVENUS DES PERSONNES PHYSIQUES	Les impôts des personnes physiques sont stables.
300140.400.01	FORTUNE DES PERSONNES PHYSIQUES	Les impôts sur la fortune sont stables.
300140.400.02	REVENUS DES FRONTALIERS	En 2009 les impôts sur les frontaliers rapporteront 6,7 millions au lieu des CHF 4,8 mio budgétés. En 2010 ces impôts devraient baisser à CHF 5,5 mio.
300140.400.03	INSUFFISANCES TAXATIONS TARDIVES PERSONNES PHYSIQUES	Diminution par rapport à 2008 et 2009.
300140.401.03	INSUFFISANCES TAXATIONS TARDIVES PERSONNES MORALES	Pas d'insuffisance de taxation en 2010. Les impôts sur les personnes morales passent de CHF 15 mio en 2008 à CHF 9 mio en 2010.
300142	REVENUS DE BIENS	
300142.423.01	DROITS DE SUPERFICIE	Les rentrées sont stables même si de nombreux bénéficiaires ont racheté les terrains.
3002	INFORMATIQUE	A la question d'un commissaire, le Conseil communal répond que « Windows » ne sera pas remplacé par « Linux ».
3003	RESSOURCES HUMAINES	

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
300330	CHARGES DE PERSONNEL	M. Martinelli nous explique les changements prévus en 2010. Les augmentations automatiques de salaire concernent le 40% des employés. Le salaire assuré par la caisse de pension est modifié pour les employés de la ville qui bénéficiaient d'un décompte typiquement loclois. En résumé, les effets seront une augmentation du salaire assuré pour les revenus supérieurs à CHF 100.000.- par an et, en théorie, une baisse du salaire assuré pour les revenus inférieurs à cette limite. Après discussion avec la direction de prévoyance, ne il est prévu d'assurer le même revenu en 2010 qu'en 2009 pour ces personnes. Cela signifie donc que certains membres de l'administration verront leur salaire assuré bloqué plusieurs années malgré des augmentations de traitements bruts.
300330.309.00	AUTRES CHARGES DU PERSONNEL	Cette somme de CHF 22'050.- sert à acheter des chèques Reka qui sont revendus aux employés communaux avec un rabais de 20%.
300330.309.08	PREVENTION SANTE AU TRAVAIL	Participation aux activités sportives des employés (fitness, frais d'inscription aux compétitions)
300331.318.54	HONORAIRES GESTION DU TEMPS	Nouvel outil pour la gestion du temps.
3004	POOL DE CONCIERGERIE	
300430.301.03	TRAITEMENT DU PERSONNEL D'ENTRETIEN	Ventilation du pool de conciergerie, mise à jour des contrats de travail et mise à niveau des salaires.
60	POLICE – CONTRÔLE DES HABITANTS	
6006	SECURITE PUBLIQUE	Grands changements par rapport à 2009. Il reste au Locle un coordinateur et une part de secrétariat. L'ensemble des tâches de la police est maintenu mais celles-ci sont réparties dans d'autres dicastères. Par exemple la taxe des chiens est perçue aux finances mais comptabilisée à la voirie qui s'occupe du nettoyage des crottes.
600638.380.02	ATTRIBUT RESERVE CP FONCTIONS PENIBLES	Il s'agit de financer le pont AVS (entre 62 et 65 ans) pour les ex-employés de notre ville.
600640	IMPOTS	
600640.406.01	TAXE SUR LES SPECTACLES	Où en est la suppression de cette taxe ? Réponse du Conseil communal : le dossier est en souffrance.
79	BUREAU OFF. SUISSE CHRONOMETRES	Au vu de la crise dans l'horlogerie, le nombre de pièces à contrôler a diminué d'un tiers (de CHF 1,8 mio à CHF 1,2 mio). Les heures supplémentaires des employés ont pu être reprises et le nombre d'employés a été revu à la baisse. Les emplois fixes ont été maintenus mais les emplois des étudiants travaillant le week-end ont été supprimés. Les personnes fixes doivent donc se répartir le travail de fin de semaine. Concernant les pièces, le

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
		BO table pour 2010 sur un nombre identique à celui de 2009.
93	SERVICE DE L'EAU	Le service de l'eau a été déplacé au Locle début juillet 2009.

Séance du 4 novembre 2009

Présences : 9 commissaires, 3 conseillers communaux (F. Perrin-Marti, D. de la Reussille, C. Häsler) ainsi que P. Martinelli, chef du Service des finances et du personnel.

Excusés : C. Dubois et F. Erard

Les commentaires suivants sont apportés par C. Häsler en début de séance :

- En raison d'une coquille, le poste 570131.312.00 passe de CHF 2'200.- à CHF 22'000.-, ce qui augmente d'autant le déficit.
- La taxe des chiens est comptabilisée sous le poste 500540.406.00.
- Le poste 200231.310.06 comptabilise l'abonnement à la brochure d'information « Conjoncture économique » de l'office cantonal de la statistique.

Le dicastère de Madame F. Perrin-Marti est passé en revue.

Les remarques générales suivantes sont apportées :

- Les effectifs pour la rentrée 2010 seront stables pour les élèves loclois.
- La rentrée 2010 verra l'incorporation des élèves du degré secondaire de la vallée de La Brévine, soit une trentaine d'élèves et les enseignants concernés.
- Le cas de l'ESIP (Ecole secondaire intercommunale des Ponts-de-Martel) n'est pas encore réglé. En fonction de la décision à prendre par l'autorité concernée d'ici la fin de l'année 2009, la trentaine d'élèves pourrait rejoindre notre ville ou celle de La Chaux-de-Fonds.
- Au niveau des frais pour l'école spécialisée, ceux-ci passeront de CHF 10.- à CHF 36,50.- par élève dès la rentrée scolaire 2011. Cette augmentation fait suite à une décision prise par le Grand Conseil. Le poste 400236.361.02 passera de CHF 26'000.- à CHF 100'000.- environ.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
40	INSTRUCTION PUBLIQUE	
4002	ENSEIGNEMENT PRIMAIRE	
400231	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
400231.310.04	PHOTOCOPIES	Certains commissaires s'étonnent du prix excessif des photocopies qui ne cesse d'augmenter. Ce gaspillage est dû à la nouvelle méthode d'enseignement qui se base plus sur les copies que sur les livres.
400231.310.20	ACTIVITES CADRES ET CREATRICE	Augmentation des dépenses liées à l'enseignement des activités créatrices manuelles, comme par exemple les ingrédients pour la confection d'une recette et du crédit pour les costumes pour le cortège des promotions.
400231.317.04	CAMPS DE SKI	L'augmentation est due à celle des prix du carburant des bus. Malgré des appels d'offre, il n'a pas été possible de trouver des voyagistes moins chers. Les locations des hébergements sont par contre stables.
400231.319.02	FRAIS DIVERS	Divers cadeaux, décorations des sapins de Noël, copie de CD pour les joutes, autres cadeaux pour des montants de CHF 20.- et CHF 30.- pour différents services rendus.
400236.361.02	SUBSIDE SCOLAIRE AI	Suite à une décision du Grand Conseil, les frais passeront de CHF 10.- à CHF 36.50.- dès 2011 pour 2010. Certaines communes envisagent de lancer un référendum. Suite à un arrêté du Tribunal Fédéral, les communes ne devraient plus payer ce type de frais. Les dernières factures du département de l'Instruction publique ont été retournées.
400239.390.06	LOYERS HALLE DU COMMUNAL	Il s'agit d'imputations internes plus fines.
400246.460.02	SUBVENTION FEDERALE SUR SOUTIEN PEDAGOGIQUE	Les subventions sont supprimées dès 2009.
4003	ENSEIGNEMENT SECONDAIRE	
400331	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
400331.310.26	BRANCHES LITTERAIRES	Disciplines littéraires, peu de matériel, si ce n'est quelques livres et brochures. La différence provient d'une demande d'achat d'un journal en anglais, CHF 100.-.
400331.310.27	BRANCHES SCIENTIFIQUES	Disciplines scientifiques, notamment de laboratoire qui requiert des produits chimiques, matériels usuels, matériel à usage unique qui se remplace au fur et à mesure de leur emploi. De plus, mise à jour du matériel d'enseignement à la suite du changement de responsable qui a pris sa retraite.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
400331.310.28	CLASSES PREPROF. ET TERMINALES	Certains commissaires s'étonnent de la faiblesse du chiffre. Y a-t-il une différence notable de traitement entre les différentes sections ? Peu de dépenses pour ces classes. Un montant minime est toujours prévu pour d'éventuels besoins ou pour lancer des projets pédagogiques. Une demande supplémentaire de la responsable de la classe d'accueil pour un support didactique d'environ CHF 200.-.
400331.311.00	MOBILIER ET MATERIEL	L'école renouvelle et augmente son stock de skis de fond pour les primaires et secondaires. L'option de louer du matériel à la fondation « Goéland » à Boudry n'a pas été retenue en raison des très nombreux déplacements qu'impliquerait une telle solution. Les locations sont en outre meilleur marché en station pour le matériel de piste. Un montant prévu initialement par la planification financière pour des changements d'armoires et de meubles de classes a été finalement pris en charge par un crédit du Conseil communal.
400331.318.12	TRAVAUX DE TIERS	Augmentation due à l'équipement informatique des salles de sciences. Câblage du bloc de sciences (bâtiment sud en dessus du préau couvert) afin qu'il soit relié au réseau pédagogique neuchâtelois. Montant prévu : CHF 10'000.-.
400339.390.07	INFORMATIQUE	Le logiciel installé est « Office 2007 » et ce choix dépend de l'Etat.
4006	MUSIQUE SCOLAIRE	
400630	CHARGES DE PERSONNEL	
400630.302.01	PERSONNEL MUSIQUE SCOLAIRE	Il s'agit de simplifier les structures dirigeantes qui étaient sous la commission scolaire auparavant et dépendent maintenant directement du Conseil communal. Un nouveau règlement sera prochainement mis en place.
4102	CENTRE ORTHOPHONIQUE	
410230	CHARGES DE PERSONNEL	
410230.302.05	PERSONNEL SOIGNANT	Un rapport d'information sera bientôt présenté par le Conseil communal pour la création d'un supplément de poste de 0,43 %.
4104	SERVICE DE LA JEUNESSE	
410436.365.33	SUBVENTION DJ 13	Adaptation de la participation communale aux augmentations des charges, du loyer et des salaires.
410436.365.39	SUBVENTION FONDATION CARREFOUR	La fondation loue de nouveaux locaux plus grands et fonctionnels.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
60	POLICE – CONTRÔLE DES HABITANTS	
6002	CONTROLE DES HABITANTS	Une diminution des recettes en fonction du nouveau passeport biométrique centralisé dans un lieu unique est possible, mais pas encore chiffrable.
6004	ETAT CIVIL	
600431	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
600431.316.17	PARTICIPATION AMORT. LA CHX-DE-FDS	L'amortissement est terminé. Le fonctionnement de l'Etat civil donne satisfaction aux communes concernées.
6009	SIS	
600935	DEDOMMAGEMENT A DES COLLECTIVITES PUBLIQUES	La subvention devrait encore augmenter d'environ CHF 100'000.- par année en fonction du nombre de personnes à former suite à plusieurs départs en retraite et au remplacement programmé de deux camions d'intervention par un seul. Le remplacement du système informatique est remis à plus tard en fonction de la prochaine fusion des services informatiques cantonaux et ceux de la Ville de Neuchâtel.
6104	CIMETIERE	Un investissement de CHF 200'000.- sera bientôt demandé au Conseil général pour la création d'un nouveau secteur pour inhumés. Un groupe de travail sera formé par des membres du Conseil général pour l'étude de ce rapport.

Le dicastère de Monsieur D. de la Reussille est passé en revue.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
20	CHANCELLERIE/SERVICE ECONOMIQUE	
2001	SECRETARIAT COMMUNAL	
200131	BIENS SERVICE ET MARCHANDISES	Le mobilier de la Chancellerie et du service de l'économat sera renouvelé.
2003	PROMOTION DE LA VILLE	Les travaux pour la pose des nouveaux panneaux d'entrée de Ville sont en cours. Le matériel est là et le Conseil communal espère que tout soit en place avant l'hiver. Les panneaux UNESCO seront changés à futur.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
34	SYLVICULTURE	<p>L'importante coupe de bois de la Combe-Girard s'est bien déroulée et le prix de vente a été de CHF 114.- le m3 pour le beau bois. Un camion de bois de résonnance à même été vendu à CHF 140.- le m3, bien loin cependant des CHF 160.- le m3 donnés par les acheteurs il y a une vingtaine d'années pour le bois courant.</p> <p>Les reports de charges cantonales sont intégrés au présent budget, notamment la prise en charge des indemnités de repas des apprentis, ce qui représente environ CHF 800.- par année.</p> <p>Un employé a été engagé sur une période de trois mois pour « essai grandeur nature » du dimensionnement du service forestier. Cet essai est concluant pour le bon fonctionnement du service.</p> <p>Le début des travaux du nouveau centre forestier aura probablement lieu encore en 2009.</p>
48	GARAGE	L'effectif est maintenant stabilisé et au complet.
50	VOIRIE	
500031	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
500031.318.55	ELIMINATION DES DECHETS DE BALAYAGE	Les déchets de balayeuses sont triés et envoyés, notamment, en cimenterie à la place d'être simplement déposés à l'ancienne décharge des Frêtes. Il faudra étudier à terme le bilan écologique total. Le bilan des kilomètres parcourus et le traitement des déchets pouvant être écologiquement négatifs par rapport à la mise en décharge simple.
500033	AMORTISSEMENTS	
500033.331.00	AMORTISSEMENTS	Charges en fonction du renouvellement des véhicules.
5003	ENLEVEMENT DE LA NEIGE	
500331	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
500331.318.71	PIQUET DE SALAGE ET DE REVEIL	Le piquet de salage et de réveil sera à l'avenir assumé par la société privée EGS en remplacement de la police locale. Contactée pour ce service, la police neuchâteloise a répondu que ses services n'avaient pas mandat de regarder s'il neigeait la nuit. La Ville du Locle a renoncé à installer un système automatique comme en Ville de La Chaux-de-Fonds, système qui est de toute façon doublé par une surveillance humaine.
500343	CONTRIBUTIONS	
500343.434.09	PARTICIPATION PROPRIETAIRE	Il s'agit de la facturation aux propriétaires des travaux de déneigement quand ceux-ci sont sur le chemin d'une tournée « publique » comprenant un passage sur leurs terrains « privés ».

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
5004	AQUEDUCS, CANAUX-EGOUTS, COURS D'EAU	Un commissaire fait remarquer le mauvais entretien (quand il y en a un) des berges des cours d'eau, notamment ceux de la Combe-Girard, et s'inquiète des éventuels dégâts en cas de crues importantes. Le Conseil communal signale que ce sont les services de l'Etat qui sont maintenant chargés de ces entretiens. Malheureusement les travaux ne sont pas faits depuis de nombreuses années malgré plusieurs interventions de la Commune.
5006	ENLEVEMENT DES DECHETS	
500645	DEDOMMAGEMENT DE COLLECTIVITES PUBLIQUES	Le chiffre au budget 2010 n'est pas correct car la Ville de La Chaux-de-Fonds a décidé début novembre de ne plus collaborer avec notre Ville dès le 1er janvier 2010 pour les tournées des camions d'ordures ménagères. Ainsi des camions vides feront le trajet de retour depuis Vadec au Locle. Le service de voirie devra réorganiser les tournées. Le Conseil communal espère que la décision chaux-de-fonnière n'impliquera pas d'augmentation de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères en Ville du Locle. La commission intercommunale a également pris connaissance de cette décision et a été fort étonnée par l'attitude de l'autorité exécutive de la Ville de la Chaux-de-Fonds. Une interpellation devrait être déposée lors de la prochaine séance commune de nos législatifs pour dénoncer cet état de fait.
5010	SIGNALISATION	Nouveau chapitre en fonction de la réorganisation des services communaux en raison de la disparition de la police locale. Les charges de personnel concernent la personne qui s'occupe désormais de cette tâche. Les charges liées à la police diminuent globalement de CHF 800'000.- environ, mais sont contrebalancées par une diminution de recettes de CHF 180'000.-, et la création des postes de signalisation et de coordination en relation avec la réorganisation des tâches de la police.
57	TERRAINS DE SPORTS	
5703	TERRAINS DE SPORTS	
570331	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
570331.314.19	ENTRETIEN DES TERRAINS	Répartition plus juste entre ces 2 comptes.
570331.316.20	LOCATION DE MATERIEL ET MACHINES	

Séance du 5 novembre 2009

Présences : 10 commissaires, 3 conseillers communaux (D. de la Reussille, C. Häsler et C. Dupraz), ainsi que P. Martinelli, chef du Service des finances et du personnel.

Excusé : R. Resmini.

Questions générales sur les postes « énergies » :

- Le poste 312.00 « chauffage et énergie » ne concerne que le chauffage (la mention énergie sera certainement supprimée dans le prochain budget).
- 312.07 « eau et énergie » concernent l'eau et l'électricité.
- Les taxes à venir sur les énergies ont été englobées dans le budget.

Informations générales :

- Les offres « marché public » pour les travaux de « l'Actiflo » seront prochainement lancées. Le démarrage des travaux est prévu au printemps 2010.
- La fondation de l'Ancienne poste a été créée le 5 novembre 2009.
- Suite à la question d'une commissaire, il est répondu que pour la chaufferie à bois, les crédits Viteos, ainsi que l'étude technique sont terminés. Il reste à garantir un approvisionnement sûr de bois. Le service forestier ne peut fournir que 8 à 10 %, au mieux, de la quantité annuelle. Le but du Conseil communal et de Viteos est d'éviter de faire venir du bois du nord de l'Europe, et ceci pour garantir un bilan écologique favorable.

Commentaires généraux sur la consommation énergétique de différents bâtiments :

- Pour les cas de Daniel JeanRichard 9 et 11.
Trois causes peuvent expliquer ces différences :
 - 1) il y a une différence d'estimation dans les précédents budgets entre les deux bâtiments (sous-estimation pour Daniel JeanRichard 9, Daniel JeanRichard 11 étant mieux estimé).
 - 2) Il y a eu également un changement de répartition. Avant, la gérance procédait par une répartition 40 et 60%. Or, la répartition se calcule désormais selon la volumétrie réelle, à savoir dorénavant : Daniel JeanRichard 9 28% et Daniel JeanRichard 11 72%.
 - 3) Le prix de l'eau a fortement augmenté. Daniel JeanRichard 9, avec les locaux de l'économie familiale et un appartement, connaît une augmentation plus importante. Pour le chauffage, il y a une facture globale pour les deux bâtiments, car une seule chaudière les alimente. Il y a donc une répartition à l'interne selon les mètres cube consommés.
Pour l'eau et l'électricité, nous recevons une facture pour chaque bâtiment.
- Généralités pour l'ensemble des bâtiments scolaires.
Les différences, parfois importantes, s'expliquent par des sous-estimations budgétaires, en raison, par exemple, de l'hiver 2008-2009 difficile. A terme, il serait intéressant d'avoir des variations budgétaires similaires pour l'ensemble du parc. Toutefois, les prix de l'énergie (gaz, mazout) fluctuent passablement d'une période à l'autre. Les coûts effectifs sont par conséquent relativement difficiles à budgéter. Pour niveler les différences, il faudrait acheter le mazout au même moment pour l'ensemble des collèges, mais cela serait extrêmement difficile en raison du stockage de cette énergie.

Le dicastère de Monsieur C. Dupraz est passé en revue.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
52	STATIONS D'EPURATION	
5200	EXPLOITATION DE LA STEP	
520048	PRELEVEMENTS FINANCEMENTS SPECIAUX	La taxe d'épuration ne suffit pas à couvrir le budget d'exploitation, les m3 consommés ayant diminué ; la Commune est obligée de prélever dans la réserve. Réserve qui sera, à ce rythme, épuisée en 2009 ou 2010. Le bilan sera fait à fin 2009 et une adaptation est déjà envisagée pour éviter de devoir rattraper de manière trop importante, comme ce fut le cas dans le domaine de l'eau claire.
53	URBANISME ET ENVIRONNEMENT	
5300	URBANISME ET ENVIRONNEMENT	
530031	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
530031.314.14	ENTRETIEN DES OBJETS MILIEUX NATURELS	Ce compte comprend le taillage des haies et le débroussaillage de la nature en zone urbaine et rurale. Ce compte est à mettre en lien avec le travail de l'agent « nature ». Son travail quotidien est ventilé dans d'autres comptes. Nous recevons une facturation interne en fin d'année. Toutefois, le Conseil communal a souhaité maintenir ce montant de CHF 15'000.- afin de pallier le cas échéant tout problème important pouvant subvenir.
530031.315.07	ENTRETIEN PLAQUES DE RUE	On arrive à la fin de l'entretien et du renouvellement.
530031.316.02	LOGICIELS - LICENCES - LEASING	Changements de logiciel. Notamment « AutoCAD ».
530031.318.21	JOURNEE MOBILITE	Ce libellé remplace « JOURNEES SANS VOITURES ». Une des actions menées est celle de la création des lignes de Pedibus. D'autres lignes seront créées l'an prochain.

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
530031.318.68	VALORISATION UNESCO	En 2009 le Conseil communal a contribué à hauteur d'environ CHF 25'000.- au capital de départ de la Fondation. La suite du financement devrait être principalement de la responsabilité de la Fondation qui devra drainer de l'argent de l'extérieur. Si des projets spécifiques devaient voir le jour, la Commune pourrait participer à leur financement de manière spéciale. La somme inscrite au budget 2010 est destinée aussi bien à l'amélioration de la signalétique, notamment à la gare et au centre Ville, qu'à la réalisation d'infrastructures susceptibles de promouvoir notre site UNESCO, ainsi qu'à des cotisations.
530036.361.01	PARTICIPATION RUN	Il y a une augmentation des cotisations. Pour 2010, il s'agira de CHF 3.80.- par personne. Il y a eu une augmentation dans le cours de l'année 2009. L'Etat n'a pas accepté le budget 2010 du RUN.
57	TERRAINS DE SPORTS	
5706	HALLE POLYVALENTE	
570631	BIENS SERVICES ET MARCHANDISES	
57063.311.00	MOBILIER ET MATERIEL	Changement des plaques de protection pour le fond de la halle polyvalente. La solution de plaques pour le fond a été préférée à un tapis dit « déroulant » dont le prix, après devis, est 5 fois plus cher.
58	LOCAUX ADMINISTRATIFS ET CULTURELS	
5803	M.-A. CALAME 6-10	
580330	CHARGES DE PERSONNEL	
580330.301.03	TRAITEMENT DU PERSONNEL D'ENTRETIEN	Un commissaire s'étonne que le personnel soit comptabilisé sous ce compte plutôt que sous celui du Musée des Beaux-Arts, ce qui ne donne pas une lecture claire des frais engendrés par ledit Musée. Le Conseil communal répond que dans ces charges figurent les travaux d'entretien de la salle de spectacle et conférence de Marie-Anne Calame 6-10 qui n'est pas directement rattachée au Musée. Une partie du temps de travail est cependant utilisée pour l'aide au montage des expositions et du rangement des œuvres.

Investissements – Budget 2010

Investissements sur crédits budgétaires du patrimoine administratif

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
501	OUVRAGES GENIE CIVIL	
URBANISME	TRAVAUX DE ROUTES	A la question d'un commissaire, Le Conseil communal informe la commission qu'il a été tenu compte des remarques du Conseil général et que ce crédit a été augmenté de CHF 150'000.- à CHF 200'000.-.
503	TERRAINS BATIS	
Gérance	MONT PUGIN 6, CAMPING - REFECTION DE LA TOITURE	Le montant est revu à la hausse, passant de CHF 30'000.- à CHF 40'000.-.
Piscine-patinoire		Le remplacement de la barrière extérieure de la piscine sera effectué de manière plus modeste que les années précédentes sur le budget ordinaire.
506	MOBILIER-MATERIEL-VEHICULES	Un commissaire demande pourquoi le crédit pour le remplacement d'un camion balayures d'un montant de 470'000.- n'est pas soumis avec un rapport au Conseil général. Le Conseil communal répond qu'il s'agit d'un remplacement normal et qu'il est toujours procédé de la sorte. Le remplacement se justifie pleinement par l'état d'usure du véhicule qui est véritablement en fin de vie.
581	AUTRES DEPENSES A AMORTIE	
Urbanisme	ETUDE AMENAGEMENT ZONE DE RENCONTRE CENTRE VILLE	L'emplacement de cette zone de rencontre n'est pas encore défini par le Conseil communal.

Investissements sur crédits extra-budgétaires déjà votés du patrimoine administratif

No compte	Désignation du chapitre ou compte	Remarques
501	OUVRAGES GENIE CIVIL	
501.180	ACTIFLO, TRAITEMENTS DES EAUX CLAIRES PARASITES	Les nouveaux vestiaires pour le personnel seront installés dans le bâtiment à construire.
501.014	REFECTION DE CHAUSSEE DU RESEAU ROUTIER	A la question d'un commissaire, le Conseil communal indique que la réfection du giratoire Gérardmer - Jambe-Ducommun sera effectuée au printemps 2010.
503	TERRAINS BATIS	
503.079	Musée des Beaux-Arts	
	RENOVATION DU MUSEE	Le crédit passe de CHF 860'000.- à CHF 920'000.- comme annoncé et voté lors de la séance du Conseil général du 22 octobre 2009.

Séance du 19 novembre 2009

Présences : 8 commissaires.

Excusés : F.Erard, M. Fragnière et P. Zbinden.

Prise de position de la Commission financière

La commission estime que le déficit du budget 2010 est acceptable dans les conditions actuelles de crise économique. Ce budget est réaliste et non téméraire. Le poste Biens, Services et Marchandises est bien maîtrisé malgré une augmentation de CHF 800.00 par rapport aux comptes 2008. Ce montant sera plutôt consacré à de l'entretien courant, ce qui est nécessaire et indispensable. Il faut aussi remarquer que cette augmentation est compensée d'une part par une diminution des intérêts passifs et d'autre part par les amortissements complémentaires effectués en 2007 et en 2008. Ces baisses de charges influencent également de manière positive nos finances. Les rentrées fiscales, tant des personnes morales, que des personnes physiques sont évaluées d'une manière réaliste. Les charges de personnel sont également maîtrisées. Les membres de la commission sont cependant inquiets par rapport aux éventuelles décisions du Grand Conseil sur les reports de charges sur les communes.

Quant aux investissements 2010, la commission estime qu'il s'agit d'une année de transition.

La commission recommande au Conseil général d'accepter le budget 2010.

Le président :

Le secrétaire :

Claude Dubois

Gérard Santschi

Les membres de la commission :

Françoise Casciotta

Raphael Resmini

Daniele Cramatte

Marie-France Stoller

Fabienne Erard

Philippe Zbinden

Pierre-Yves Eschler

Aline Perez-Graber

Manuel Fragnière